

HANDICAP

Autisme : « Les AESH n'ont aucune reconnaissance sociale »

Stéphane Menu | A la Une Education et Vie scolaire | Actu expert Education et Vie scolaire | Publié le 04/05/2022 | Mis à jour le 29/04/2022

Parce que les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) exercent une profession précaire, mal rémunérée et sont peu formés, l'association Ikigai, née en 2015 de la volonté d'une poignée de mamans d'offrir une autre scolarité à leurs enfants, leur vient en aide en leur proposant des formations. Entretien avec la présidente de l'association, Sofia Ben Yahmed.



Nous avons tous au fond de nous notre « Ikigai ». Ce concept nippon est généralement traduit par « raison d'être/de vivre ». C'est le nom de l'association que les mères d'enfants présentant des troubles de l'autisme ou du neurodéveloppement ont choisi pour mener à bien leurs actions.

Pourquoi avoir créé Ikigai ?

L'association est née en 2015 à partir du projet de construction d'une école destinée aux enfants atypiques. Ce projet n'a finalement pas vu le jour mais les mamans ont souhaité garder le lien entre elles. J'ai rencontré l'association il y a 5 ans en cherchant à trouver des solutions pour mon fils autiste, âgé aujourd'hui de 15 ans.

J'étais enseignante de SVT et j'ai arrêté de travailler pour me consacrer entièrement à lui. Notre association est un lieu de ressources et de formation, notamment pour les AESH, pour qu'elles intègrent mieux les spécificités de ces enfants.

Comment qualifieriez-vous la qualité de la prise en charge des enfants autistes dans le milieu scolaire ?

L'une des difficultés est liée au fait que le diagnostic est posé assez tardivement en France parce que les centres médico-psychologiques sont débordés et que les listes d'attente sont longues. Dans les centres ressources autisme aussi, c'est la même chose. On en compte un par département mais ça ne suffit pas. On manque de psychologues, de neuropsychologues ou de psychiatres capables de porter un diagnostic.

Dans d'autres pays, comme l'Allemagne, la Suisse, la Belgique ou encore les Etats-Unis, l'accessibilité au diagnostic est plus facilitée, l'autisme est plus facilement repéré et traité. Il y aussi ce tabou, cette difficulté à se dire que son enfant est autiste. Sans être dans le déni, on se dit que les choses s'arrangeront naturellement.

- Stratégie autisme : du mieux, mais toujours un long chemin à parcourir [1]
- Quelles mesures pour favoriser l'accueil des enfants autistes dans les écoles ? [2]
- Evolution de l'échelonnement indiciaire des AESH [3]

Pourquoi proposer des formations aux AESH ? Ne sont-elles pas formées en amont ?

A la rentrée 2021, on comptait 125 500 AESH en France. La loi de 2005 sur le handicap a permis de faire avancer les choses mais il manque toujours des accompagnants. La raison en est simple : le manque d'attractivité du métier. Les accompagnants n'ont aucune reconnaissance sociale et encore moins salariale. Elles font rarement 35 heures par semaine, quand bien même elles le souhaiteraient et elles touchent en moyenne 800 euros par mois. Elles n'ont pas le temps de se former et pourtant, pour accompagner les enfants autistes, la formation continue relève de l'évidence.

C'est pour cette raison que nous offrons la possibilité aux AESH de se former chez nous. Elles paient de leurs poches 5 euros et nous faisons appel à des mécènes pour financer ces formations qui se tiennent généralement sur plusieurs samedis. Il faut noter l'extraordinaire investissement de ces femmes au regard de ce manque de reconnaissance sociale.

C'est tout de même incroyable que des accompagnants, pas reconnus socialement, mal payés, soient en plus obligés de se former en dehors des clous académiques !

L'Etat propose une formation initiale de 60 heures aux AESH. Les enseignants ont droit à une formation continue mais pas les AESH. Mais cette formation est généraliste, pas assez centrée sur l'autisme et les troubles assimilés.

Nous formons aussi les « nounous » dans les crèches dans le cadre d'un appel à projet que nous avons remporté pour la ville de Paris et la Caf. Cette formation s'étale sur 120 heures et offre un panorama assez complet pour les accompagnants. Il faudrait pouvoir faire la même chose pour les AESH.

A l'école, les enfants autistes sont donc accueillis selon les disponibilités des AESH ?

L'école fait preuve de la meilleure volonté mais les moyens ne sont pas à la hauteur. Près de 700 000 personnes sont autistes en France, toutes tranches d'âge confondues. Beaucoup de familles sont en attente de solutions. J'insiste sur le fait que beaucoup de directrices ou directeurs d'écoles font le maximum pour accueillir les enfants autistes dans les meilleures conditions.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Stratégie autisme : du mieux, mais toujours un long chemin à parcourir
- Quelles mesures pour favoriser l'accueil des enfants autistes dans les écoles ?
- Evolution de l'échelonnement indiciaire des AESH